AKADEMIYA2063

14 janvier 2021

Depuis son lancement, le 1er juillet 2020, l'organisation à but non lucratif AKADEMIYA2063 fournit analyses et données sur l'agriculture des pays de l'Union africaine, et facilite les échanges de connaissances entre eux. En 2015, l'Union africaine s'est dotée d'un plan de développement à accomplir à l'échéance 2063. La première des sept « aspirations » du plan, « une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable », vise notamment au développement des secteurs agricole et agroalimentaire. Pour favoriser la mise en œuvre des politiques et des stratégies relevant de ce périmètre, les programmes précédemment portés par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), dans le cadre de son soutien au Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), ont été transférés à AKADEMIYA2063, basée à Kigali (Rwanda).

AKADEMIYA2063 accueille ainsi le Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS). Il publie chaque année l'*Annual Trends and Outlook Report* (ATOR), qui contient des analyses sur des sujets stratégiques et recense les indicateurs du PDDAA (voir à ce sujet un autre billet). AKADEMIYA2063 gère aussi le Consortium de modélisation des politiques pour la croissance et le développement en Afrique (AGRODEP), qui favorise l'implication et la visibilité d'experts africains sur les questions de développement et de croissance agricole. Enfin, AKADEMIYA2063 appuie le Panel Malabo Montpellier (Panel MaMo), qui regroupe des scientifiques européens et africains actifs dans les domaines de l'agriculture, de l'écologie, de la nutrition, des politiques publiques et du développement. Il identifie les caractéristiques des pays les plus performants et évalue leurs réalisations en vue de leur transposition dans d'autres pays. Ces analyses alimentent les discussions d'un forum semestriel regroupant des décideurs politiques africains.

En conjuguant ces trois programmes, AKADEMIYA2063 soutient le dialogue politique entre les pays du continent et favorise l'élaboration de politiques agricoles nationales s'inscrivant dans le cadre commun défini par le PDAAA.

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : AKADEMIYA2063